

ORDONNANCE PERMANENTE

OBJET

Traitement d'une condition nécessitant un anti-émétique

INDICATION

Usager présentant : nausées ou vomissements postopératoires

**CONTRE-
INDICATION**

Glaucome, maladie pulmonaire obstructive chronique, asthme, difficulté à uriner à cause d'une hypertrophie prostatique, grossesse, allaitement, enfants < 12 ans

APPLICATION

Infirmiers(ères) travaillant en Chirurgie d'un Jour

ORDONNANCE

PAR VOIE RECTALE

12 ans et plus : Dimenhydrinate (Gravol) 50 mg I.R. aux 8 à 12h PRN jusqu'à un maximum de 150 mg en 24h.

PAR VOIE INTRAVEINEUSE :

Enfant de 12 ans et plus : Dimenhydrinate (Gravol) 50 mg I.V. (10 mg/mL) q 4-6 heures PRN jusqu'à un maximum de 3 doses en 24 h. (M.-I. : 20 mL Nacl 0,9% *M*)

PROPOSÉ :

Dr Pierre Viger
Chef méd. clinique chirurgie

Bernard Cyr
Chef clinico-adm. chirurgie

Date

Micheline Ulrich
Directrice des soins infirmiers

Dr Jacques Ricard
D.S.P.H.

Date

Line Méthot
Chef dept pharmacie

Date

ADOPTÉ :

Dr Michel Maheu, prés. int.
Exécutif du CMDP

Date

APPROUVÉ :

Gisèle Boyer
Secrétaire du Conseil d'administration

Date